

REFERENT JEUNESSE (PIJ) 14 à 25 ans

➤ OBJECTIFS DU POSTE

Le référent jeunesse PIJ participe à la mise en œuvre de la politique jeunesse au sein de la municipalité. Il est chargé de recevoir, d'informer et d'orienter le public qui se présente sur les différentes permanences (PIJ mobile). Il impulse de manière significative l'information jeunesse à travers des animations de type événementiel, il veille à rendre accessible l'information au public en situation d'exclusion.

Il accompagne le jeune dans sa recherche d'information et favorise son accès à l'autonomie. Son action se situe dans une dimension d'animation et suppose une connaissance des problématiques des publics jeunes, dans leurs différentes dimensions sociales et culturelles.

➤ ACTIVITES PRINCIPALES

- Participer en lien avec l'encadrement du service à la définition et à la mise en œuvre de la politique jeunesse
- Accueillir et informer le public dans le respect des règles de l'information jeunesse : organisation de l'espace, auto-documentation, entretiens individuels, orientation vers des structures spécialisées
- Proposer, organiser, mettre en œuvre puis évaluer des actions de prévention, d'insertion et d'information thématique en partenariat avec les acteurs du territoire
- Mettre en forme la documentation, la conception de supports et d'outils adaptés au public
- Mettre en place ou participer à des manifestations ou animations
- Travailler en transversalité avec le référent jeunesse 17-25 ans sur des animations ou projets
- Elaborer la communication vers le public, les partenaires et les médias
- Assurer la diffusion des plannings d'activités, des informations liées aux animations
- Assurer la veille documentaire et la réactualisation des informations
- Assurer le développement local de l'information jeunesse
- Participer à la vie du réseau information jeunesse départemental et régional
- Entretenir le dialogue local, le service à la population et l'accueil du public
- Assurer une veille en matière de dispositifs liés aux financements de projets jeunes (séjours, scolarité et formations, citoyenneté, solidarité, humanitaire etc...)
- Participer aux réunions de service
- Participer aux actions de service nécessitant la mobilisation de tous les agents du service
- Participer, ponctuellement, à la mise en place et à l'organisation des actions transverses du secteur Jeunesse (11-25 ans)

➤ POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

- Rattachement hiérarchique au responsable du service jeunesse
- Lien fonctionnel avec le coordinateur Jeunesse

➤ RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES

- Ligne hiérarchique
- Les usagers
- Les services municipaux selon les actions et projets
- Les partenaires institutionnels et associatifs (les professionnels de l'insertion, de la prévention spécialisée, de l'éducation nationale, comité d'usager et d'habitant...)

➤ SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Piloter, animer / communiquer, motiver des jeunes autour d'un projet
- Animer et développer un réseau professionnel
- Être capable de conduire un projet
- Réaliser des bilans de son activité et être capable de restituer des informations
- Réel savoir-faire en matière de traitement de l'information (collecte, rédaction, diffusion)
- Maîtrise des outils bureautiques

➤ **CONNAISSANCES ASSOCIEES**

Conseiller/orienter en fonction des problématiques posées	Conduite de projet	Pédagogie	Connaissance du public adolescent	Connaissance du fonctionnement institutionnel	Psychologie de l'adolescent
3	3	3	2	2	2

1 : Connaissances générales 2 : Connaissances détaillées 3 : Connaissances approfondies

➤ **EXPERIENCE CONSEILLEE POUR L'EXERCER**

- Expérience significative auprès du public adolescent
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Formation de niveau BAC

➤ **CORRESPONDANCES STATUTAIRES EVENTUELLES, REMUNERATION ET GRATIFICATIONS**

- Filière animation, catégorie C, cadre d'emplois des adjoints d'animation
- Groupe de fonctions : Fonctions administratives ou techniques d'application et de mise en œuvre
- Traitement indiciaire + indemnité de résidence + NBI (agents titulaires)
- RIFSEEP : IFSE (groupe de fonction) + CIA et prime de vie chère

➤ **CONDITIONS D'EXERCICE**

- Poste à temps complet : 35 heures annualisées
- Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service public
- Travail possible en soirée et certains weekends
- Vacances annuelles imposées par les conditions d'activités du service et en alternance avec les référents jeunesse
- Des déplacements fréquents sur les établissements communaux et possibles sur le territoire intercommunal
- Disponibilité
- Prévention médicale requise :
 - ✓ Travail en extérieur (20% du temps),
 - ✓ Travail sur poste informatique (40% du temps)
 - ✓ Accueil de public (40%)

Fiche de poste créée le 13 mai 2024 Notifiée à le.....